



Compte rendu du conseil d'administration du 26 septembre

Présents : Emmanuel DURAND, Sabrina SENDIN, Robert PERRUSSEL, Olivier FAURE, Henri DEBEURET, Jean Claude BONNET, Pascal CHALLET, Brigitte BOITEUX

Invités : Michel Hadjadj

Excusées : Annie Chevaldonné, Emilie Jaillet

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le 26 septembre à 18 h chez Henri DEBEURET au moulin de Marsat au Monestier. Le quorum est largement dépassé.

1) **Compte rendu du travail du groupe Technique par Jean Claude et Michel**

Les sélections des toitures ont été classées en trois catégories

Les rejetées

Les retenues

Les peut être

a- **Les rejetées :**

Eglisolles bâtiment de la maison de l'enfance de la Comcom

Bâtiment de Mme Vernieres à Masselebre commune de Chaumont , toit trop vétuste

Toitures de grange de M Foster, Thiolères, toiture vétuste

Grange du Docteur Bonjour à Vertolaye ombrage trop important

Toiture de Mme Ophelie Berbain à Cunlhat toiture vétuste

FOUR Mathieu, toiture mal orientée

Cunlhat 18 KWc car stockage de gravier, sable, engendrant de la poussière lors du déchargement et chargement, de plus le propriétaire voisin, maçon est en train de monter une tour à béton qui apportera de l'ombrage

Vertolaye , tennis de la commune, toiture mal orientée

Bertignat , M et Mme Blache petite toiture*

Vollore Montagne, Salle De Garde, le Conseil Municipal a voté contre

Cunlhat Local technique Municipalité de Cunlhat 36 KWc mais amiante, situé dans zone artisanale commerciale, la commune ne souhaite pas effectuer le désamiantage

Pascal se charge de prévenir les propriétaires

b- **Les acceptés :**

1) Cunlhat Salle des sports 500 m², 100 KWc investissement de 85 000 € hors raccordement Enedis

2) Marsac salle des fêtes 36 KWc hors raccordement voir Architecte Bâtiment de France.

4- Commune de Palladuc : Ecole, église, mairie 17 kWc 17KWc 15 KWc voir le parcellaire car si deux bâtiments sont sur le même parcellaire, ils peuvent être considérés comme un même bâtiment pour le raccordement

- 5) Saint Rémy tennis 100 KWc après désamiantage 85000 € hors raccordement + 25000 € Enedis, local technique 36 KWc après désamiantage situé en zone artisanale et commerciale
- 6) Saint Flour M Cramer toit d'une grange 18 KWc
- 7) Valcivieres, Manu Durand 45 KWc toiture à désamianter
- 8) Aulhat Saint Privat, M Archimbaud bâtiment agricole 100 KWc 85 000 € hors raccordement Enedis

Au sujet de la subvention pour le stockage des plaques, une ambiguïté subsiste. D'après la lettre reçue du PLF, la demande de subvention était regroupée par la SCIC Toi & Toits. Hors à La dernière information cette subvention serait à demander par chaque propriétaire qui souhaite désamianté sa toiture et avant le 10 octobre

Information à vérifier auprès d'Emilie.

Les membres du groupe technique se rapprocheront auprès des propriétaires pour obtenir les délibérations et promesses de prêts pour les particuliers pour celles que nous n'avons pas.

c) Les peut être

- 1) Noiretable, M Plassard 36 kWc Michel reprend contact avec les propriétaires
- 2) Paslières, école 36 KWC Michel reprend contact avec Monsieur La Maire
- 3) Saint Flour l'Etang : église, école salle des fêtes 18 KWC, 18 KWC, le conseil municipal ne semble pas suivre Monsieur le Maire
- 4) Peschadoires, M Vernadet 16 KWc à recontacter
- 5) Courpiere, transports Granets et au lieu dit Deux Frère, toitures avec Amiante à Courpiere et bac acier à deux frères de 36 KWc à voir, il semblerait que les gérants n'ont pas bien compris le projet.
- 6) Ambert Livradois Forez construction d'ombrières pour les voitures de service de 300 m². Cette proposition ne semble pas trop claire pour les membres sur les motivations de ALF et son choix de ne pas autoconsommer pour recharger les batteries des voitures électriques.. Pascal se renseigne.

Le plan de financement prévisionnel pourra s'établir sur les toitures acceptées et continuer à demander des devis aux artisans.

2) Compte rendu du travail du groupe Financier, Juridique par Henri, Olivier et Brigitte

a. Formalités juridiques

Olivier informe que le capital social est toujours en compte bloqué, car les formalités ne seraient pas terminés d'après notre chargé professionnel bancaire. Pascal précise que nous sommes enregistrés au greffe de tribunal de Commerce avec un Kbis en bonne et due forme. Il essaiera de débloquent cette situation

b. Assurance attestation

Pour la réunion publique de Thiers, la mairie nous demande une attestation d'assurance. A ce jour nous n'avons pas d'assurance. Emmanuel nous confirme par son assureur qu'effectivement nous n'avons pas besoin.

c. Montant capital et nombre de sociétaires

A ce jour nous sommes à 45 sociétaires et 12 500 € hors collectivités locales. Si nous ajoutons les collectivités ayant délibérés nous avoisinons les 20 000 €. La commune de Marsac a délibéré pour un montant de 2 000 €. Cette délibération ne fait pas mention des 1700 € collectés lors de la cérémonie du

d. Hypothèse financière

Henri et Brigitte ont rencontré Mme BESSON du Crédit agricole pour un calcul d'endettement

Les hypothèses de financement portent sur des emprunts à 10 ans.

Les membres du CA préfèrent un endettement sur 14, 15 ans pour avoir plus de liberté de trésorerie D'autres contacts seront pris avec La NEF, le crédit Coopératif.

e. Plan de financement prévisionnel

A partir des éléments cités ci-dessus un nouveau plan de financement sera établi

f. Sollicitation AGRIEE et Cigales Auvergne Rhône Alpes

Agriee est une société d'investisseurs dans le solaire, il serait intéressé pour investir. Pascal leur proposera de prendre pour 5 000 € de parts sociales. Les Cigales Auvergne Rhône Alpes lance un appel à projet, Sabrina propose d'y répondre.

3) Groupe communication : Frédéric, Sabrina Christelle

- a. Un nouveau logo a été conçu, bien plus épuré et léger
- b. Site internet 12 € par mois + adressemail : accord par le CA
- c. 4 articles de presse et bulletins locaux (La montagne, La Gazette, Journal local d'Estandeuil, La Gazette Marsacoise. Page Facebook une publication tous les 15 jours
- d. Sauvegarde du Cloud tous les 15 jours, Gestion des contacts mail scictoiettoits@gmail.com, vidéo en partage sur Facebook.
- e. Nouveau Flyer, nouvelles affiches pour les prochaines réunions publiques, nouvelles présentation pour les réunions publiques.
- f. Les prochaines manifestations : Qui participent
 - i. Augerolles, avec Monsieur le Maire 5 octobre 10h Michel
 - ii. Palladuc, réunion publique 15 octobre 18 h Sabrina, Michel Jean Claude Pascal
 - iii. Pérignat les Sarlieves, conseil départemental le 8 octobre Jean Claude
 - iv. Thiers, reunion publique 24 octobre 18h Sabrina, Michel, Jean Claude, Pascal
 - v. Egliseneuve près Billom, réunion publique le 7 novembre à confirmer

- vi. Saint Germain L'Herm, café associatif le Colibri 29 novembre vendredi soir
Pascal, Sabrina
 - vii. Montpellier, manifestation énergie citoyenne mardi 10 décembre Frédéric
Pascal
- 4) préparation de la prochaine réunion avec Isabelle Date à fixer fin octobre, début novembre

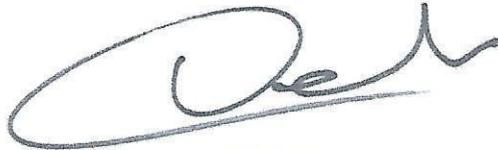
Fin de la réunion à 20h30

Le président



Pascal CHALLET

Vice président



Henri DEBEURET